

Charte de travail

1. Valeur de l'équipe

Organisation – communication – rigueur - développement durable - cohésion d'équipe - écoute

2. Les modes de fonctionnement et d'organisation

Concertation d'équipe à chaque début de réunion pour se répartir les tâches et déterminer les objectifs de la séance. Travail par groupe et mise au point régulière de l'équipe. Pour terminer par un bilan afin de connaître l'avancée de chacun, faire une mise en commun et organiser les prochaines séances.

Mise en place de certains temps en petits groupes de travail selon les rôles attribués.

Utilisation d'un groupe sur Discord afin de se relayer les informations et les documents en plus d'un groupe sur Snapchat pour les éventuelles réunions et les autres informations.

3. Les droits de chaque participant

J'ai le droit de donner mon avis.

J'ai le droit de prendre du recul sur les situations et d'exprimer mon incompréhension sur certaines idées.

4. Les devoirs de chaque participant

Je m'engage à assister à toutes les réunions de l'équipe au complet.

Je m'engage à respecter les délais.

Je m'engage à écouter les idées des autres.

Je m'engage à demander de l'aide et à aider les autres.

5. La performance

Nous avons bien travaillé ensemble si notre projet a évolué avec l'aide de chaque membre de l'équipe. Si chacun d'entre nous s'est épanoui dans le projet collectivement et individuellement. Si le projet a été amené au bout de ses limites.

Chef d'équipe :

BLAVIER Chloé



Equipe Business Plan :

ANDRIANIRINTSOA Heriniaina Raïssa



ANDRIANAIVO Ornella



Equipe technique :

ATTIGUI Elias



ANANGA ANANGA Nicolas



Equipe communication :

BIALLAIS Camille



EL MOUSSAOUI Amine

